



Ibis sacré

(*Threskiornis aethiopicus*)

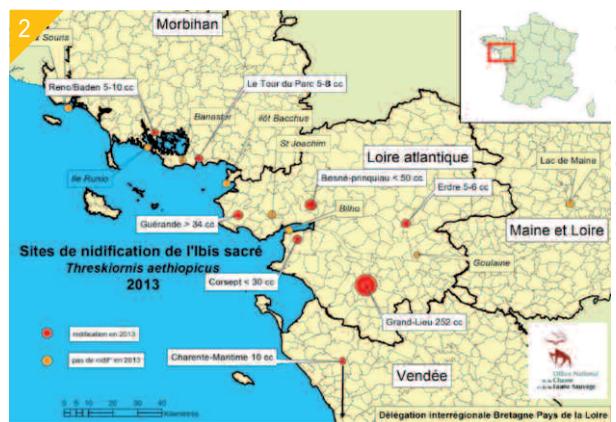
Gestion de l'Ibis sacré dans l'Ouest de la France

Office national de la chasse et de la faune sauvage

- **Délégation interrégionale Bretagne-Pays de la Loire**
- Établissement public sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture.
- Missions en ligne avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, incluant études et recherches sur la faune sauvage et ses habitats et participation à la gestion des espèces exotiques envahissantes.
- La délégation interrégionale Bretagne-Pays de la Loire (130 agents) s'étend sur neuf départements.
- Contact : délégation interrégionale Bretagne-Pays de la Loire de l'ONCFS - dr.bretagne-paysdeloire@oncfs.gouv.fr.

Site d'intervention

- **Historique d'implantation de l'espèce et de mise en œuvre de la gestion**
- 1974-1987 : 30 ibis sacrés sont importés dans un parc zoologique, les oiseaux nés en captivité sont laissés libres de voler et se dispersent sur la façade atlantique.
- 1991 : première tentative de nidification sur le Lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique.
- 1994 : des scientifiques et des représentants agricoles interpellent l'administration sur la présence d'Ibis sacré dans le milieu naturel et les risques encourus.
- 1997 : arrêt des envois de jeunes oiseaux du parc zoologique.
- 2004 : les gestionnaires d'espaces naturels de Loire-Atlantique, de Vendée et du Morbihan expriment le besoin de prise en compte de l'Ibis sacré dans les politiques de conservation.
- 2005 : le ministère de l'écologie commande à l'Inra et à l'ONCFS un rapport d'expertise faisant état de la problématique et comportant des propositions de gestion. Ce rapport conclut sur la réalité des risques liés à l'expansion numérique et géographique de l'Ibis sacré et propose des scénarios de gestion graduels. Saisi par le ministère, le Conseil national de protection de la nature conseille de mettre en œuvre l'éradication de l'Ibis sacré.
- 2006 : 1 700 couples et 5 000 oiseaux recensés dans l'Ouest de la France.



1- Localisation de la Réserve naturelle de Grand-Lieu.
2- Répartition des sites de reproduction de l'Ibis sacré en Bretagne et Pays de la Loire en 2013.

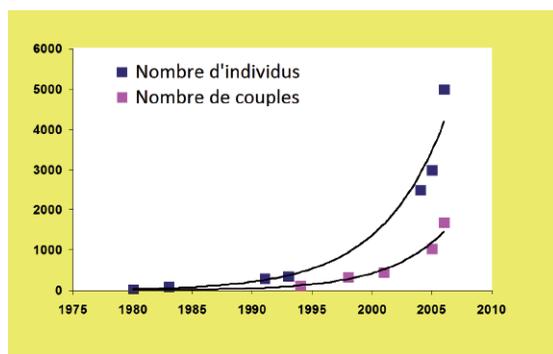
- 2007 : prise d'arrêtés préfectoraux permettant la mise en place d'opérations de limitation des effectifs.
- 2013 : entre 280 et 300 couples nicheurs recensés, soit depuis 2006 une très forte réduction des populations à imputer aux actions de régulation.

Nuisances et enjeux

- **Impacts sur les espèces autochtones**
- Prédation d'un large spectre de proies, déjà fragilisées par la dégradation de leur habitat. Impact global non quantifié, mais prédation avérée sur nids et poussins d'espèces sensibles (guifettes, hérons, sternes et limicoles).



Évolution des effectifs d'ibis sacré dans l'Ouest de la France, avant les opérations de limitation.



© Inra/ONCFS

■ Risques sanitaires

■ L'alimentation alternative des ibis sur des sites riches en pathogène (décharges, élevage avicole, etc.) représente un risque sanitaire potentiel pour la faune des zones humides.

Interventions

■ Suivi de la nidification de l'ibis sacré

■ En accompagnement des arrêtés préfectoraux ordonnant la destruction d'ibis sacré en Loire-Atlantique, Morbihan et Vendée, les Dreal de Bretagne et des Pays de la Loire ont chargé l'ONCFS de suivre l'évolution de la population de l'Ouest de la France.

■ La communauté ornithologique, les gestionnaires d'espaces naturels et les services ONCFS des départements concernés sont annuellement associés au dénombrement des colonies.

■ Un compte rendu annuel régional est établi : carte des colonies, nombre de couples et nombre de jeunes à l'envol par colonie, évolution interannuelle de l'effectif global, impact des mesures de limitation.

■ Actions de régulation

■ Une opération de retrait des pontes a été tentée en 2006 sur la principale colonie. Cette opération a conduit au report des oiseaux sur un autre site, où ils ont de nouveau pondu : cette technique n'a donc pas été renouvelée.

■ En 2007, un premier arrêté préfectoral signé en Loire-Atlantique visait à tester des méthodes de régulation par tir sur une période restreinte. Suite à cette expérimentation, des arrêtés préfectoraux ont été pris annuellement depuis 2008 pour les départements de Loire-Atlantique, Morbihan et Vendée, ainsi qu'en 2009 pour le Maine-et-Loire et l'Ille-et-Vilaine.

■ Par ailleurs, depuis 2009 un autre arrêté préfectoral complète le dispositif : il est demandé à la Société nationale de protection de la nature (SNPN), gestionnaire de la réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu, de stériliser les pontes d'ibis sacré sur ce site qui abrite la plus importante colonie.

■ La mise en œuvre conjuguée de la stérilisation des pontes sur la principale colonie et du tir d'oiseaux volants à la périphérie des colonies ou sur des sites d'alimentation permet de limiter :

- le nombre de reproducteurs pour la saison suivante (effet du tir des oiseaux volants, qui sont avant tout des adultes) ;
- le nombre de recrues à même de remplacer les adultes qui disparaissent (effet de la limitation du nombre de jeunes à l'envol du fait de la stérilisation).



3- 4 - Ibis sacrés sur l'étang du Massereau.

■ Limitation par tir :

- les tirs sont réalisés par les agents de l'ONCFS, ponctuellement assistés d'autres personnes assermentées agissant, pour ces opérations, sous contrôle de l'ONCFS ;
- les opérations ont lieu sur les sites d'alimentation ou à proximité des colonies ;
- les mesures de sécurité et l'absence d'impacts des tirs sur d'autres espèces sont prises en compte lors des opérations de régulation des populations d'ibis sacré ;
- à l'occasion de ces opérations, les agents ont procédé à des prélèvements biologiques permettant des études sur le portage parasitaire, le portage viral (recherche du virus de l'influenza aviaire H5N1) et le régime alimentaire des ibis sacrés.

■ Stérilisation des pontes :

- la stérilisation des pontes vise à limiter le plus fortement possible le nombre de jeunes ibis sacrés qui pourraient s'envoler des colonies installées sur le lac de Grand-Lieu ;
- elle est réalisée par simple perçage des œufs ;
- cette mission est réalisée par le personnel assermenté de la réserve naturelle, qui dispose d'une excellente connaissance des conditions locales, ce qui permet de limiter le dérangement et les impacts sur les espèces sensibles nichant à proximité.

Résultats et bilan

■ Nidification de l'ibis sacré dans l'Ouest de la France en 2013

- Environ 280-300 couples ont niché en 2013, dont dix couples en Charente-Maritime (hors de la zone actuellement couverte par des arrêtés préfectoraux de destruction de l'espèce), soit une baisse de 17 à 27 % par rapport aux 350 à 410 couples de 2012.
- Le schéma de répartition des colonies est semblable à celui des quatre années précédentes, avec un regroupement des oiseaux sur le lac de Grand-Lieu qui a hébergé environ 90% de l'effectif nicheur régional.

■ Bilan interannuel des opérations de limitation

■ Stérilisation des pontes :

- l'arrêté préfectoral visant la stérilisation des pontes sur le lac de Grand-Lieu y a été appliqué avec grand soin par la SNPN ;
- en 2013, 422 nids ont été traités pour un total de 1 270 œufs ;
- la stérilisation s'est faite en deux périodes (avril puis mai) afin de traiter les pontes de remplacement déposées suite à la première intervention ;
- la stérilisation a été efficace, la production de jeunes a été très faible sur Grand-Lieu avec au plus quelques dizaines de jeunes à l'envol.

■ Opérations de tir :

- Un total de 274 ibis sacrés a été prélevé en 2013 ;
- les résultats montrent que la production en jeunes est bien inférieure au nombre d'oiseaux volant prélevés ;
- aussi, la baisse de l'effectif régional devrait se poursuivre en 2014. Toutefois, les efforts de tir et de stérilisation devront être maintenus à un haut niveau pour éviter toute reprise de l'essor de la population d'ibis sacré ;
- des moyens d'empêcher le développement d'un noyau de nicheurs en Charente-Maritime devront être recherchés.



5- Poussins au nid.
6- Threskiornis aethiopicus.



Année	Nombre d'individus tirés	Nombre de nids stérilisés	Nombre de couples recensés
2006			1 700
2007	226		1 430-1 860
2008	2 939		1 400
2009	1 252	157	850
2010	887	1013	670
2011	413	880	560-600
2012	635	248	350-410
2013	274	422	280-300
TOTAL	6 626	2720	- 82%

Valorisation des actions

- Un rapport annuel du suivi des effectifs nicheurs est fourni à l'administration et mis en ligne.
- Des travaux scientifiques ont été menés pour mieux connaître la biologie de l'Ibis sacré et ses impacts (collaboration Inra-MNHN-SNPN-Oniris-ONCFS). Les résultats de ces travaux ont donné lieu à des rapports et publications sur les thèmes suivants :
 - grands traits de la reproduction (Alauda, 2006) ;
 - état de la problématique (*Biological Invasions*, 2006) ;
 - absence de relation positive entre Ibis sacré et Spatule blanche (Oryx, 2010) ;
 - évaluation des risques sanitaires (présentation au colloque de l'*European Wildlife Disease Association*, 2010) ;
 - comportement alimentaire et impact sur les espèces sensibles (Revue d'Écologie – Terre et Vie, 2010)
- Des articles d'information ont été rédigés à l'attention des ornithologues amateurs : revues *Ornithos* et *Birding World* (2005).

Rédaction : Pierre Yésou, Jean-François Maillard et Luc Simon, ONCFS

Pour en savoir plus

- Délégation interrégionale Bretagne – Pays de la Loire : www.oncfs.gouv.fr
- Publications disponibles via le lien suivant : <http://www.oncfs.gouv.fr/La-lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes-ru152/LIbis-sacre-ar282>
- Yésou P. et Maillard J.F. 2013. Bilan de la reproduction des opérations de destruction de l'Ibis sacré en Bretagne Pays de la Loire pour l'année 2013. Office national de la chasse et de la faune sauvage. Nantes. 7 pp.
- Clergeau P., Yésou P., Chadenas C. 2005. Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus*, état actuel et impacts potentiels des populations introduites en France métropolitaine. Rapport Inra-ONCFS, Rennes et Nantes. 53 pp.